

## Profitez de tous les avantages de votre Espace Client !

Aujourd'hui vous bénéficiez d'un abonnement aux services de consultation de votre contrat Retraite entreprise.

En optant pour la saisie et le paiement en ligne, vous profitez de tous les avantages de l'Espace Client. Pour cela n'oubliez pas de retourner le mandat de prélèvement et un RIB à votre Centre de Service Clients.

### Simplicité

Accédez en quelques clics aux informations relatives à vos contrats Retraite entreprise.

### Efficacité

Bénéficiez d'une gestion autonome et confidentielle des informations transmises.

### Fiabilité

Déclenchez vos paiements en ligne depuis votre espace sécurisé et consultez-en l'historique.

### Rapidité

Bénéficiez d'une prise en compte rapide de vos actes de gestion réalisés en ligne.

Pour de plus amples renseignements, votre Conseiller Allianz est à votre disposition.



Allianz Vie  
Entreprise régie par le Code des assurances  
SA au capital de 643 054 425 euros - 340 234 962 RCS Paris  
Siège social : 87, rue de Richelieu - 75002 Paris

[www.allianz.fr](http://www.allianz.fr)

Document à caractère publicitaire

Services en ligne

## Votre Espace Client

Allégez les démarches de gestion de votre entreprise !

[www.allianz.fr](http://www.allianz.fr)

TEM15377 - V01/14 - Imp01/14 - Création graphique Allianz - Crédits photos : CDMP Allianz - PhotofAlto/Matton Images.



Avec vous de A à Z



Avec votre Espace Client, simplifiez la gestion de vos contrats Retraite entreprise.



## Votre démarche en 3 étapes

Adoptez une nouvelle façon de suivre vos contrats Retraite entreprise et simplifiez vos démarches de gestion<sup>(1)</sup>.

Dans votre Espace Client, retrouvez :

### Consulter

- les principales caractéristiques de vos contrats et vos taux de cotisation,
- l'historique de vos déclarations de salaires et de vos paiements effectués en ligne,
- le cumul de l'épargne acquise par l'ensemble des salariés,
- les coordonnées de votre Centre de service Clients et de votre Conseiller.

À partir de votre Espace Client, vous pouvez :

### Actualiser

du lundi au vendredi  
de 8h à 20h

- saisir les déclarations de salaires et calculer vos cotisations,
- déclarer l'arrivée ou le départ d'un salarié,
- imprimer les bulletins individuels d'affiliation,
- modifier vos coordonnées postales ou téléphoniques.

Vous pouvez également depuis votre Espace Client :

### Payer

du lundi au vendredi  
de 8h à 20h

- valider le paiement des échéances de cotisations en toute sécurité. Le prélèvement est effectué sur votre compte bancaire 7 jours ouvrés après votre validation du règlement.

## Votre Espace Client

Simple, pratique et disponible.

Pour accéder à votre Espace Client, c'est très simple :

- Connectez-vous sur <http://espaceclient.allianz.fr/entreprise>.
- Saisissez votre identifiant et votre mot de passe puis cliquez sur **Connexion**. Vous accédez au tableau de bord de votre Espace Client. Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « **Mot de passe oublié** ».
- Pour accéder à vos services, cliquez sur « **Détail** ». Vos services se trouvent à droite de l'écran.
- Vous pouvez sélectionner un contrat et accéder aux formulaires de déclaration.

### Mes services

#### Gérer votre contrat

- Infos sur le paiement en ligne
- Gérer vos coordonnées
- Contacter le Centre Service Clients
- Contacter votre conseiller
- Consulter vos coordonnées bancaires
- Affilier un nouvel assuré
- Consulter les bases et les taux
- Saisir et consulter les salaires
- Payer les cotisations

#### Pratique

- Contact

## Votre gestion est simplifiée

Grâce à votre Espace Client vous n'avez plus besoin de remplir ou de renvoyer vos bordereaux papiers et chèques.

Une alerte e-mail vous informe de la mise à disposition des bordereaux de saisie en ligne des salaires et des cotisations. Vous ne recevrez plus de papier.

La gestion du personnel est allégée. Un nouveau salarié ? Vous l'affiliez à tout moment en quelques clics dans le menu « gérer votre contrat ».

À partir de votre **Espace Client**, vous retrouvez à tout moment le détail des étapes de saisie grâce au **guide utilisateur**.

Vous recevez une confirmation par mail après chaque action effectuée sur vos contrats.

Pour profiter de ces services :

- Retournez le mandat de prélèvement complété et signé à votre Centre de Service Clients.
- Joignez un RIB ou un RICE.

Le mandat de prélèvement est également disponible sur : [www.allianz.fr/inforetraite](http://www.allianz.fr/inforetraite)

(1) Fonctionnalités variables selon les contrats.